

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Date de convocation : 03/07/2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, GAUDIN Christine, WATTEBLED Stéphane, GLÉNAUD Claudia et GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

Absents excusés : ALIGANT Sylvie - pouvoir à GAUDIN Christine, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel - pouvoir à CANUS Daniel, CALVO Dominique - pouvoir à GIRARD Jean-Paul, MACHEFERT VERDON Graziella - pouvoir à TUFFET Francine, FOURNALES Sandrine - pouvoir à GRELET Annie, MORAUD Laurent – pouvoir à GUÉRIN Florian, LATOUCHE Céline – pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, TREFFANDIER Nathalie - pouvoir à GLÉNAUD Claudia, LE MENI Nadège - pouvoir à PISSIER Gérard et GIRAUDEAU Samuel.

Secrétaire de séance : BERTOT Jacques

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020.
- 2- Vote des subventions aux associations pour l'année 2020.
- 3- Informations et questions diverses

### **1- Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020 (n°055).**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ; Vu la circulaire ministérielle du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ; Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 fixant le nombre des délégués, des délégués supplémentaires et des suppléants à élire, ainsi que le mode de scrutin, il y a lieu de délibérer sur la désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de M Gérard PISSIER, Mme Eveline MONTALESCOT, M GUERIN Florian et Mme GLENAUD Claudia. La présidence du bureau est assurée par le Maire.

La seule liste déposée et enregistrée par le président du bureau avant l'ouverture du scrutin, est composée comme suit: - Liste « Eric PANNAUD »

Le président du bureau rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de délégués titulaires et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020. L'élection de ces délégués et leurs suppléants a lieu sur une liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 25
  - bulletins blancs ou nuls : 0
  - suffrages exprimés : 25
- A obtenu : liste « Eric PANNAUD » 25 voix,

soit les délégués et leurs suppléants suivants :

<b>LISTE ERIC PANNAUD</b>	
<b>Liste des délégués</b>	<b>Liste des suppléants</b>
1 – Eric PANNAUD	1 – Laurent MORAUD
2 – Annie GRELET	2 – Nathalie TREFFANDIER
3- Jean-Luc FOURRÉ	3 – Dominique CALVO
4 – Marie-Annick FIAUD	4 – Francine TUFFET
5 – Jacques BERTOT	5 – Stéphane WATTEBLED
6 – Sylvie ALIGANT	
7 – Jean-Luc GRAVELLE	
8 – Sandrine FOURNALES	
9 – Samuel GIRAUDEAU	
10 – Eveline MONTALESCOT	
11 – Gérard PISSIER	
12 – Graziella MACHEFERT VERDON	
13 – Daniel CANUS	
14 – Claudia GLENAUD	
15 – Michel SIAUDEAU	

## **2- Vote des subventions aux associations pour l'année 2020 (n°056)**

Monsieur le Maire rappelle que l'enveloppe globale des subventions a été prévue au budget primitif 2020. Il indique que la commission des Associations s'est réunie, dernièrement, en vue de procéder à la répartition des subventions entre les divers organismes et associations.

Mme MONTALESCOT, en tant que membre du bureau de l'association Etoile'Clown, quitte la séance pour le vote de la subvention de cette association.

M. WATTEBLED, en tant que membre du bureau de l'association ACCA, quitte la séance pour le vote de la subvention de cette association.

M GIRARD, en tant que membre du bureau de l'association ADAPAEF, quitte la séance pour le vote de la subvention de cette association.

M.BERTOT, en tant que membre de l'amicale des boules de pétanque, quitte la séance pour le vote de la subvention de cette association.

Le conseil municipal, invité à se prononcer pour chaque subvention, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer les subventions aux associations telles qu'elles sont énoncées dans le tableau ci-dessous :

	PROPOSITIONS	OBSERVATIONS
<b>ASSOCIATIONS assurant l'encadrement d'enfants</b>		
AS Foot	2000	(dont 1445 € dédommagement entretien terrain)
Judo Club Chagnolais	555	
Atelier 10	555	
Amicale Boules Chagnoles	555	
TEKC 17	555	
<b>Sous-total</b>	<b>4220</b>	
<b>ASSOCIATIONS Sportives</b>		
Chaniers Aventure VTT	170	
Club Gymnastique Volontaire	170	
Association Qi Gong et Bien-Etre à Chaniers	170	
Club de jeux de Simulation Saintongeais	170	
ACCA	170	
Darts club	170	
<b>Sous-total</b>	<b>1020</b>	

<b>ASSOCIATIONS d'intérêt local</b>		
APE Ronsard	110	
Mélody	170	Association non chagnolaise mais avec enfants de Chaniers
Comité d'Animation de Chaniers	500	
Coup de Pouce	2 100	
Amicale Franco Portugaise des 2 rives	170	
Cercle des Amateurs de Curiosités17	170	
Les Sans Un Comédiens	170	
La compagnie Théâtre'ô Vert	170	Association non chagnolaise mais avec enfants de Chaniers
<b>Sous-total</b>	<b>3 560</b>	
<b>ASSOCIATIONS Chagnoles dont l'intérêt n'est pas local</b>		
Etoil'Clown	170	
Les amis de l'association Familia Bandistica de Neira	170	
ADAPAEF	170	
<b>Sous-total</b>	<b>510</b>	
<b>ASSOCIATIONS non Chagnoles d'intérêt national</b>		
Ligue contre le Cancer	30	
Paralysés de France	30	
Prévention routière	30	
Don du sang	30	
Anciens Combattants	170	
<b>Sous-total</b>	<b>290</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>9 600</b>	

### **3- Informations et questions diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.